

UFR de Linguistique

**Licence
Sciences Du Langage**

2016-2017

TABLE DES MATIERES

Présentation.....	2
Licence de Sciences du Langage.....	3
Réunions d'information.....	4
Calendrier de l'UFR de Linguistique.....	5
Modalités d'inscription.....	6
Modalités de validation de la Licence de Sciences du Langage.....	7
Dispenses et/ou validation des acquis.....	9
Codage des cours de Licence 3.....	10
Structure détaillée de L3 SDL FLE.....	11
Structure détaillée de L3 SDL LI.....	12
Structure détaillée de L3 SDL LTD.....	13
Structure de L3 MIASHS Parcours MIL.....	14
Présentation générale des enseignements.....	15
Descriptifs des enseignements de linguistique.....	18
Contacts.....	22

PRESENTATION

La Mention de Sciences du Langage à l'Université Paris Diderot met à la disposition des étudiants une formation solide, ouverte et moderne dans les diverses facettes de la « Linguistique » qui, au-delà de l'extrême diversité des langues, s'efforce de dégager leurs propriétés communes. La linguistique est liée étroitement à la plupart des « Sciences humaines », ainsi qu'à l'informatique, aux mathématiques, à la physique, qui en sont un des outils autant que des destinataires.

Cette mention propose **trois parcours en Licence 3^e année** :

- Un parcours Français Langue Étrangère
- Un parcours Linguistique Informatique
- Un parcours Linguistique Théorique et Descriptive

La Mention de Licence débouche sur un Master (comprenant 4 Spécialités : Linguistique Appliquée à la Didactique du Français Langue Étrangère, Linguistique Informatique, Linguistique Théorique et Expérimentale, Phonétique et Phonologie) — et ultimement la Recherche (Doctorat) — et offre également une préparation solide à l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE).

Elle ouvre sur des domaines professionnels variés : concours de professeur des écoles, concours pour le métier d'orthophoniste, métiers de la communication, métiers du français langue étrangère, métiers de la politique linguistique (langues régionales, contacts frontaliers, intégration européenne...), métiers de l'ingénierie linguistique, métiers de la recherche, etc.

L'option « Mineure » Sciences du Langage proposée dans les cursus de Lettres, de Langues (Licence LLCER d'Etudes Anglophones ou de Langues et Civilisations d'Asie Orientale) ou de Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS) dès la première année de Licence, permet une interdisciplinarité de fait qui est au centre du projet de l'Université Paris Diderot.

L'UFR de Linguistique dispose, par les nombreux laboratoires (CNRS et Université) qu'elle héberge et par sa proximité avec toutes les autres composantes de l'Université sur un même site, des moyens de donner à la Mention de Licence qu'elle propose efficacité et attrait.

La mobilité internationale

Il est fortement recommandé aux étudiants de faire au moins un semestre de leur cursus dans une université étrangère, soit en Europe, soit en Amérique du Nord, soit en Australie. Ils peuvent bénéficier d'une bourse et valider en France les crédits obtenus au cours de ce séjour.

LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

Les cursus de l'UFRL s'adressent à des étudiants issus de cursus de lettres, de langues (LLCER, LEA), de MIASHS, mais aussi de sciences humaines. Ils ont une double finalité :

- Formation théorique et pratique à la description de langues variées, basée sur les théories linguistiques contemporaines, et sur l'histoire des théories linguistiques,
- Formation professionnalisante à des métiers variés dont enseignant de français langue étrangère et ingénieur linguiste.

La 3^e année de Licence de Science Du Langage comprend 3 parcours :

- Linguistique Informatique
- Français Langue Étrangère
- Linguistique Théorique et Descriptive

Il est donné aux étudiants la possibilité de se former à d'autres disciplines ou de poursuivre leur cursus de départ en choisissant une option « mineure¹ » parmi les 3 proposées ci-dessous, sans alourdir trop conséquemment leur charge horaire :

- Études anglophones
- Langues et Civilisation d'Asie Orientale (chinois, coréen, japonais, vietnamien)

Attention : chaque étudiant peut s'inscrire dans **un seul parcours de la Licence 3 mention Sciences du Langage**, les 3 parcours proposés : Français langue étrangère (FLE), Linguistique informatique (LI), Linguistique théorique et descriptive (LTD), faisant partie du même diplôme.

PARCOURS Français Langue Etrangère : L3HSLF-114 / L3HSLAL-314

PARCOURS Linguistique Informatique : L3HSLI-114 / L3HSLAL-214

PARCOURS Linguistique Théorique et Descriptive : L3HSL-114 / L3HSLAL-114

¹ A condition d'avoir validé les prérequis correspondants en L1 et L2 (se renseigner auprès de l'UFR concernée)

RÉUNIONS D'INFORMATION

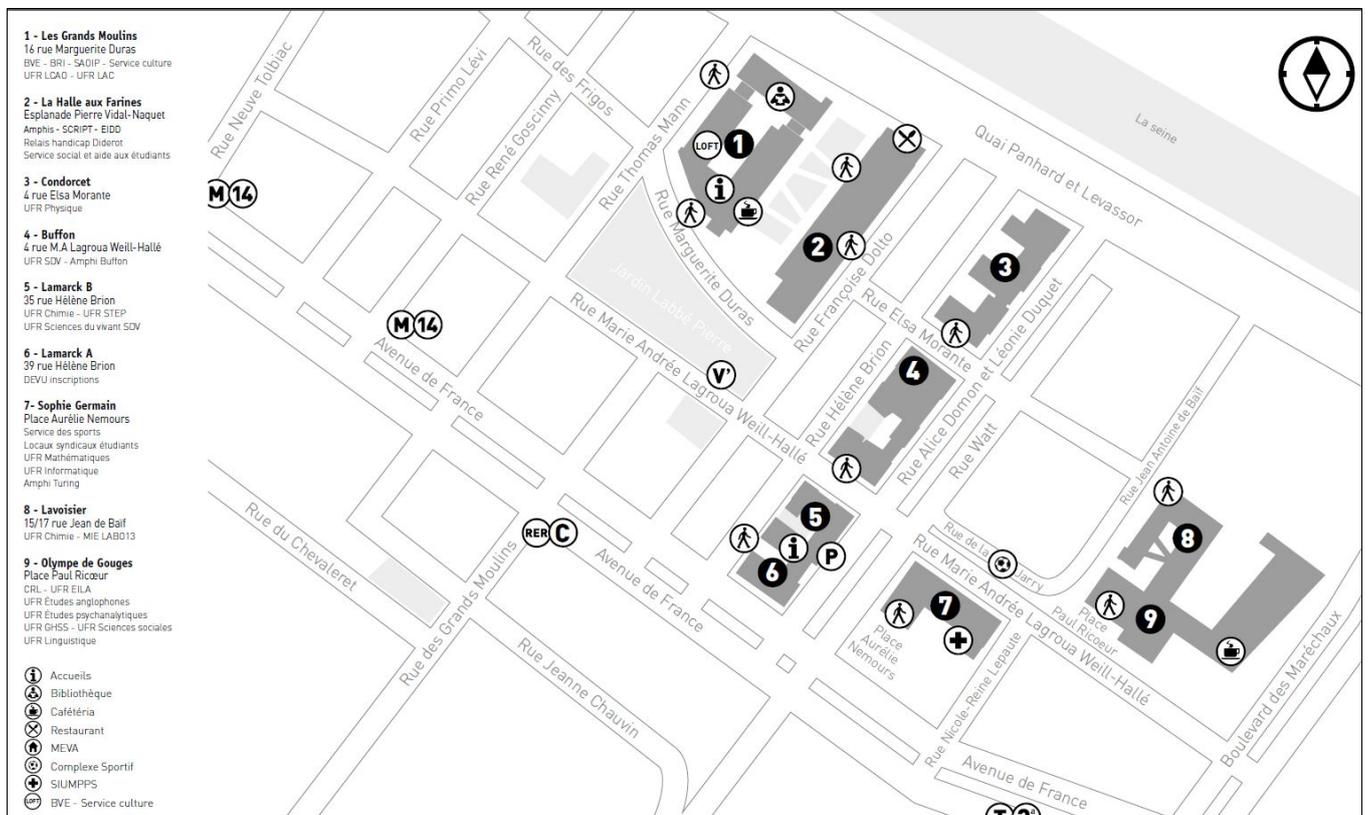
VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2016

- 12h00 - 14h00 : Linguistique Théorique et Expérimentale / Descriptive => amphi 10E
- 13h30 - 15h30 : Phonétique Phonologie => => => => => => salle 164E
- 14h15 - 16h15 : Français Langue Etrangère => => => => => => amphi 10E
- 16h15 - 18h15 : Linguistique Informatique => => => => => => amphi 10E

Bâtiment La HALLE AUX FARINES

10 rue Française Dolto - 75013 Paris

Les stations les plus proches sont :
Bibliothèque François Mitterrand (métro 14, RER C),
Avenue de France (T3a et bus 62, 64, 89, 132, 325)



CALENDRIER DE L'UFR DE LINGUISTIQUE

Année universitaire 2016 / 2017

DATE DE RENTRÉE de l'UFRL : Lundi 12 septembre 2016

Dates	Evènements
09 Septembre 2016	Réunions d'information de l'UFRL
12 Septembre 2016	Début des cours du 1 ^{er} semestre
17 Décembre 2016	Fin des cours du 1 ^{er} semestre
du 18 Décembre 2016 au 02 Janvier 2017	Congés de Noël
du 02 au 14 Janvier 2017	Examens du 1 ^{er} semestre - Session 1
19 Janvier 2017 26 Janvier 2017 30 janvier 2017 31 janvier 2017	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats du 1 ^{er} semestre Jurys du 1 ^{er} semestre
16 Janvier 2017	Début des cours du 2 ^e semestre
du 03 au 15 Avril 2017	Congés de Printemps
06 Mai 2017	Fin des cours du 2 ^e semestre
du 08 au 13 Mai 2017	Révisions
du 15 au 27 Mai 2017	Examens du 2 ^e semestre - Session 1
01 Juin 2017 08 Juin 2017 13 Juin 2017	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats du 2 ^e semestre
du 29 Mai au 17 Juin 2017	Révisions ou Soutien
15 Juin 2017	Jurys de session 1
du 19 au 30 Juin 2017	Examens de session 2 des 2 semestres
29 Juin 2017 06 Juillet 2017 10 Juillet 2017	Date limite de remise des notes de la 1 ^{er} semaine d'examens Date limite de remise des notes de la 2 ^e semaine d'examens Edition des résultats de session 2
les 11 et 12 Juillet 2017	Jurys de session 2

Toutes les informations concernant l'UFR de Linguistique sont mises à jour en ligne.

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

MODALITES D'INSCRIPTION

Comment s'inscrire ?

Voir : <http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/> Informations pratiques

1) **L'inscription administrative** est le paiement des droits universitaires annuels pour obtenir la carte d'étudiant et/ou le sticker 2016/2017.

Selon la situation personnelle de l'étudiant, le mode de candidature / d'inscription / de réinscription diffère (*APB, e-candidat, CEF, Apoweb...*).

Chaque étudiant inscrit administrativement doit **activer son ENT** (Espace numérique de travail) pour avoir **accès en ligne** à son inscription pédagogique et à ses notes.

2) **L'inscription pédagogique** est l'inscription dans les cours.

L'étudiant, après s'être inscrit administrativement en Licence 3^e année SDL FLE, LI ou LTD, selon le parcours choisi, devra effectuer son inscription pédagogique.

L'inscription pédagogique est informatisée et ne peut pas être effectuée sans inscription administrative préalable.

L'étudiant pourra choisir entre le parcours « standard » et les options « majeure / mineure¹ » proposées :

- Mineure [Études anglophones](#)
- Mineure [Lettres modernes](#)
- Mineure [Langues et Civilisations d'Asie Orientale](#)

Pour les enseignements des « mineures », consulter le site web de l'UFR souhaitée.

L'inscription pédagogique est obligatoire : elle permet à l'étudiant de figurer sur les listes remises aux enseignants à la rentrée, au moment des examens (session 1 : janvier et mai, session 2 : juin), de la collecte des notes, puis sur les listes de résultats (procès-verbaux de jury de diplômes, relevés de notes, etc.).

Certains cours de la Licence 3 SDL figurant dans les tableaux de la brochure, pages 15 à 20, sont « au choix » mais ne sont pas facultatifs : le nombre de cours à choisir dans la liste est indiqué.

¹ A condition d'avoir validé les prérequis correspondants en L1 et L2 (se renseigner auprès de l'UFR concernée), les cours proposés étant ceux de L3.

MODALITES DE VALIDATION DE LA LICENCE SDL

LES ETUDIANTS NE REÇOIVENT PAS DE CONVOCATION AUX EXAMENS :
L’AFFICHAGE WEB TIENT LIEU DE CONVOCATION

Les dates d’examen sont mises en ligne sur le site de l’UFR de Linguistique :

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

Les relevés de notes et attestations de diplômes sont envoyés à chaque session par la scolarité de l’UFR. **Les diplômes sont ensuite délivrés par la DEF.**

N’attendez pas d’en avoir besoin car il y a un délai : faites votre demande de diplôme dès son obtention.

L’année de L3 de Sciences du Langage constitue la dernière année de la Licence en six semestres. Cf. réforme LMD.

Elle est composée de 2 semestres constitués de 5 Unités d’Enseignements (UE) chacun ; toutes les UE comprennent un ou plusieurs éléments (ECUE « élément constitutif d’une UE »), qui sont les enseignements à proprement parler. Ces ECUE sont capitalisables c’est-à-dire qu’ils sont acquis pour toute la durée des études, notamment en cas de redoublement, de réorientation et de reprise d’études.

Peuvent accéder directement à la 3^e année de Licence de Science du Langage les étudiants qui ont obtenu les deux premières années de licences (L1 et L2) ou le DEUG. Les dossiers des étudiants n’ayant pas un diplôme d’accès de plein droit à la Licence¹ seront soumis à l’examen de la commission pédagogique. Toutefois, il est conseillé aux étudiants qui seraient « **AJAC** » en **L1 ou L2 dans un autre établissement** de valider d’abord le semestre manquant, notre établissement proposant seulement une « mineure » SDL en L1 et L2.

L’obtention de la Licence de Sciences du Langage requiert la validation des deux semestres qui sont capitalisables² et se compensent entre eux. Deux sessions d’examen sont organisées pendant l’année universitaire ; les examens de la session 1 ont lieu en **janvier** pour le semestre 1 et en **mai** pour le semestre 2, ceux de la session 2 (dite de « rattrapage ») ont lieu en **juin** pour les deux semestres. Se reporter au calendrier de l’UFR.

Chaque semestre est composé de 5 UE par semestre. La compensation entre les UE est automatique lorsque la moyenne générale au semestre ou à l’UE est égale ou supérieure à 10/20. Le calcul de cette moyenne comporte des coefficients et nécessite que l’étudiant passe **tous les examens d’une même session**.

Les notes supérieures ou égales à 10/20 ou compensées dans une UE sont conservées d’une session à l’autre et d’une année à l’autre. Les résultats inférieurs à la moyenne et non compensés **ne sont pas reportés d’une session à l’autre**. L’étudiant doit passer les examens de la session 2 et le calcul sera effectuée avec les nouvelles notes.

¹ DEUG ou L2.

² C’est-à-dire qu’ils sont acquis pour l’ensemble de la durée des études.

Prenons une UE composée de 2 ECUE. Si un étudiant obtient à la fin du semestre une note de 8/20 à l'un et de 12/20 à l'autre, la moyenne au niveau de l'UE sera donc de 10/20. Même si l'étudiant n'a validé qu'une partie des ECUE qui la composent, l'UE est validée et, à ce titre, définitivement acquise.

Attention : **Les ECUE peuvent avoir des coefficients.**

L'étudiant doit donc vérifier ses notes avec attention. Elles sont affichées sur le « webnotes » accessible par l'ENT.

Que se passe-t-il quand l'étudiant n'a pas validé son semestre / son année ?

Si l'étudiant a obtenu à la fin du semestre (première session d'examens) les notes d'UE suivantes (avec les mêmes coefficients que ceux de l'exemple précédent) : 9/20 (U1), 8,5/20 (U2), 10/20 (U3), 11,5/20 (U4) et 9/20 (U5), la moyenne du semestre sera donc 9,3/20. Il n'aura donc pas validé son semestre et devra passer en session 2 tous les examens des ECUE dont les notes sont inférieures à 10 et qui entrent dans la composition des UE pour lesquelles il n'a pas obtenu la moyenne malgré la compensation (U1, U2 et U5).

Les deux semestres de la Licence (S5 et S6) se compensent si la moyenne annuelle est égale ou supérieure à 10/20. Les notes des deux semestres (stage inclus) sont donc nécessaires pour savoir si l'année est validée.

Les UE et les ECUE validés (c'est-à-dire dont la moyenne est supérieure ou égale à 10/20) **sont définitivement acquis et capitalisables, sans possibilité de s'y réinscrire.**

Pour connaître le contenu de chacune des UE d'un parcours, se reporter au tableau « structure de la Licence 3 » du parcours choisi. Aucune UE, aucun ECUE n'est facultatif.

Pour les différents cours, se référer aux « descriptifs des enseignements ».

Cas particuliers : LanSAD - Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

<http://www.eila.univ-paris-diderot.fr/enseignement/lansad/index>

L'inscription pédagogique comporte deux étapes :

- 1) indiquer à l'UFRL quelle est la langue choisie
- 2) aller sur le site du Département LanSAD pour connaître les modalités d'inscription (test de langue, niveau, groupe, emploi du temps)

Nous recommandons aux étudiants étrangers non francophones de suivre les cours de FLE de LanSAD, soit dans le cursus, soit en complément des enseignements de Licence.

[fle\[at\]eila.univ-paris-diderot.fr](mailto:fle[at]eila.univ-paris-diderot.fr)

DISPENSES ET/OU VALIDATION D'ACQUIS

Dispense de contrôle continu

Les étudiants souhaitant être **dispensés de contrôle continu** doivent en faire la demande dans le mois qui suit le début des enseignements, sauf événement survenant en cours de scolarité.

Sont seuls concernés les étudiants :

- inscrits en régime cumulatif ;
- engagés dans la vie active ou assurant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante ;
- chargés de famille ;
- sportifs de haut niveau ;
- présentant un handicap ou justifiant de raisons de santé ou de maternité ;
- réalisant un séjour motivé à l'étranger ;
- faisant l'objet d'une mesure privative de liberté.

Pour bénéficier de cet aménagement, les étudiants doivent fournir la preuve de leur appartenance à l'une des catégories définies ci-dessus.

Le stage n'est pas un motif de dispense de contrôle continu.

Demandes de validation d'acquis et dispense d'enseignement

Les étudiants désireux de faire valoir leur cursus antérieur et de bénéficier d'une **validation d'acquis** doivent en faire la demande auprès de la scolarité.

Ils devront présenter un relevé de notes officiel correspondant aux enseignements qu'ils souhaitent voir validés, après quoi leur dossier sera soumis à l'examen de la commission pédagogique, seule habilitée à valider ces acquis.

Les étudiants qui souhaitent être **dispensés d'un enseignement** doivent également en faire la demande auprès de la scolarité. Ils devront rédiger une lettre de motivation (et joindre les pièces justificatives éventuelles) expliquant le motif de leur demande, après quoi leur dossier sera soumis à l'examen de la commission pédagogique, seule habilitée à dispenser d'enseignements.

Les demandes concernant les enseignements de linguistique doivent être déposées à la scolarité de l'UFRL **avant le 15 octobre** pour le premier semestre ou **avant le 15 février** pour le second semestre. Il est **obligatoire** de contacter préalablement l'enseignant responsable de l'année de diplôme pour obtenir son accord.

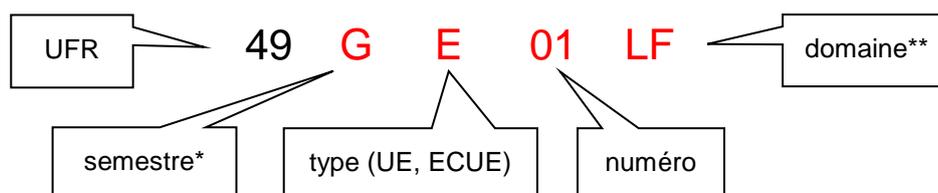
Par défaut, l'étudiant doit s'inscrire normalement dans les cours et les suivre.

STRUCTURE DE LA LICENCE DE SCIENCES DU LANGAGE

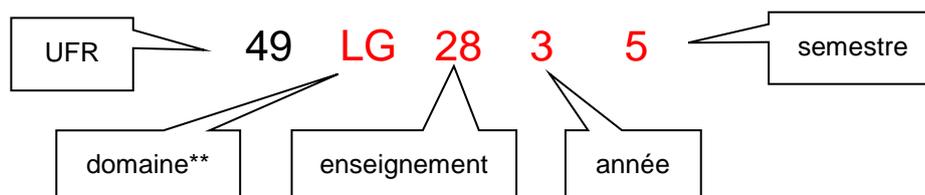
Codage des enseignements pour les documents : contrats pédagogiques, relevés de notes, etc.

Les enseignements (ECUE) sont codés comme suit :

nouveaux codes :



anciens codes :



* semestre et année :

L1S1 (11)	A
L1S2 (12)	B
L2S3 (23)	D
L2S4 (24)	E
L3S5 (35)	G
L3S6 (36)	H

** domaine :

LG : Linguistique générale
LF : Linguistique fondamentale
FE : Français langue étrangère
LI : Linguistique informatique
LA : LanSAD ou Linguistique anglaise

Tous les codes ont été changés en 2014/2015.

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Français Langue Etrangère (L3HSLF-114/L3HSLAL-314)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS01FE : LICENCE 3 SEMESTRE 5 FLE				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	72
2 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE05LF - Grammaire du français	4	1,5	36
49GU03FE	PARCOURS 1 : Français Langue Etrangère	9	2,5	72
3 cours obligatoires	49GE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 1	6	2	48
	Choix de la langue non connue selon cursus de l'étudiant : • 49GE06LG - Initiation à une langue non connue : japonais (UFRL) • 41GE01RU - Initiation à une langue non connue : russe (UFR EA) • 44AE02LV - Initiation : Phonétique du vietnamien (UFR LCAO)	1	0,5	24
	49GE02FE - Journal d'apprentissage	2	0,5	6
soit : OPTION GENERALE S5				
49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2	≥ 72
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	1	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
soit : MAJEURE / MINEURE S5		6	2	≥ 72
49GU04MM	<i>Mineures proposées par UFR EA, LAC, LCAO sur dossier. Consulter l'UFR choisie : horaires, places disponibles, prérequis pour L3 ; poser sa candidature et, en cas d'accord, y faire l'inscription pédagogique correspondante</i>			
49GU05LG	LIBRE	3	0,5	24
1 cours au choix	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	49GE02LG - Histoire des approches linguistiques	3	1	24
	49GE04LG - Langue non indo-européenne	3	1	24
	49GE05LG - Linguistique romane	3	1	24
	<i>Autre UFR (EA, LAC, LCAO, etc.) : vérifier auprès de l'UFR concernée les horaires, places disponibles, prérequis éventuels et y faire l'inscription pédagogique dans le cours choisi (bien noter le code)</i>			
TOTAL semestre 5 :		30	10	288
49HS01FE : LICENCE 3 SEMESTRE 6 FLE				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE09LF - Grammaire générative (cours donné au S5)	2	1	24
49HU03FE	PARCOURS 2 : Français Langue Etrangère	9	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 2	3	1	24
	49HE02LG - Psycholinguistique	3	1	24
	49HE03LG - Sociolinguistique	3	1	24
soit : OPTION GENERALE S5				
49HU04LG	OPTION GENERALE 3	6	2	≥ 72
1 cours obligatoire	49HE04LG - Linguistique de terrain	3	1	24
1 cours au choix	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	49HE06LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
	<i>Autre UFR (EA, LAC, LCAO, etc.) : vérifier auprès de l'UFR concernée les horaires, places disponibles, prérequis éventuels et y faire l'inscription pédagogique dans le cours choisi (bien noter le code)</i>			
soit : MAJEURE / MINEURE S6		2	2	≥ 72
49HU04MM	<i>Pas d'inscription en majeure / mineure au second semestre sans avoir suivi le premier.</i>			
49HU05LG	Professionnalisation	3	0,5	24
2 éléments obligatoires	49HE08LG - Préparation au stage	Note (08) + validation (09)		
	49HE09LG - Stage « d'observation » de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'une entreprise, d'une école de langue ou d'un laboratoire de recherche suivant le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation)			
TOTAL semestre 6 :		30	10	288
TOTAL L3 :		60	20	576

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Linguistique Informatique (L3HSLI-114/L3HSLAL-214)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS01LI : LICENCE 3 SEMESTRE 5 LI				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	72
2 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE05LF - Grammaire du français	4	1,5	36
49GU03LI	PARCOURS 1 : Linguistique Informatique	9	2,5	96
2 cours obligatoires	**51AE01IF - Initiation à la programmation 1	9	2	72
	49GE01LI - Introduction au TAL	3	1	24
49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2	≥ 72
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	1	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
49GU05LI	OPTION POUR LI	3	0,5	24
1 cours obligatoire	49GE02LI - Programmation 1	3	1	24
TOTAL semestre 5 :		30	10	312
49HS01LI : LICENCE 3 SEMESTRE 6 LI				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE09LF - Grammaire générative (cours donné au S5)	2	1	24
49HU03LI	PARCOURS 2 : Linguistique Informatique	9	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE01LI - Bases formelles du TAL	3	1,5	24
	49HE02LI - Programmation 2	3	1	24
	49HE03LI - Algorithmique	3	1	24
49HU04LI	OPTION POUR LI	6	2,5	≥ 72
2 cours obligatoires	49HE04LI - Probabilités et statistiques pour la LI	3	1	24
	49HE05LI - Projet en TAL	3	1	24
49HU05LI	STAGE	3	Validation	-
TOTAL semestre 6 :		30	10	312
TOTAL L3 :		60	20	624

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

** 51AE01IF : cours de L1 du Département Sciences Exactes avec CM, TD et TP
Inscription pédagogique OBLIGATOIRE à la scolarité du Département, Bâtiment Condorcet 1^{er} étage,
Mme Da Silva

Licence 3 mention Sciences Du Langage : PARCOURS Linguistique Théorique et Descriptive
(L3HSL-114/L3HSLAL-114)

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
49GS01LT : LICENCE 3 SEMESTRE 5 LT				
49GU01LG	Linguistique Fondamentale 1	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49GE01LF - Morphologie 1	2	1	24
	49GE02LF - Phonétique 1	2	1	24
	49GE03LF - Phonologie 1	2	1	24
49GU02LG	Linguistique Fondamentale 2	6	2,5	72
2 cours obligatoires	49GE07LF - Sémantique	2	1	24
	49GE05LF - Grammaire du français	4	1,5	36
49GU03LT	PARCOURS 1 : Linguistique Théorique et Descriptive	9	2,5	72
2 cours obligatoires	49GE02LG - Histoire des approches linguistiques	3	1	24
	49GE05LG - Linguistique romane	3	1	24
1 cours au choix	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	49GE06LG - Initiation à une langue non connue : japonais (UFRL)	1	1	24
	49GE04LG - Langue non indo-européenne	3	1	24
soit : OPTION GENERALE S5				
49GU04LG	OPTION GENERALE 1 : « L et L »	6	2	≥ 72
2 cours obligatoires	49GE01LA - LanSAD : langue au choix	3	1	24
	49GE06LF - Linguistique de corpus	3	1	24
soit : MAJEURE / MINEURE S5		6	2	≥ 72
49GU04MM	<i>Mineures proposées par UFR EA, LAC, LCAO sur dossier. Consulter l'UFR choisie : horaires, places disponibles, prérequis pour L3 ; poser sa candidature et, en cas d'accord, y faire l'inscription pédagogique correspondante</i>			
49GU05LG	LIBRE	3	0,5	24
1 cours au choix, différent de l'UE3	49GE01LG - Acquisition du langage	3	1	24
	49GE06LG - Initiation à une langue non connue : japonais (UFRL) et 49GE02FE - Journal d'apprentissage	1	0,5	24
	49GE04LG - Langue non indo-européenne	2	0,5	24
	<i>Autre UFR (EA, LAC, LCAO, etc.) : vérifier auprès de l'UFR concernée les horaires, places disponibles, prérequis éventuels et y faire l'inscription pédagogique dans le cours choisi (bien noter le code)</i>			
TOTAL semestre 5 :		30	10	288
49HS01LT : LICENCE 3 SEMESTRE 6 LT				
49HU01LG	Linguistique Fondamentale 3	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE01LF - Morphologie 2	2	1	24
	49HE02LF - Phonétique 2	2	1	24
	49HE03LF - Phonologie 2	2	1	24
49HU02LG	Linguistique Fondamentale 4	6	2,5	72
3 cours obligatoires	49HE07LF - Pragmatique	2	1	24
	49HE08LF - Grammaire d'unification	2	1	24
	49HE09LF - Grammaire générative (cours donné au S5)	2	1	24
49HU03LT	PARCOURS 2 : Linguistique Théorique et Descriptive	9	2,5	72
2 cours obligatoires	49HE02LG - Psycholinguistique	3	1,5	24
	49HE03LG - Sociolinguistique	3	1	24
1 cours au choix	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	49HE06LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
soit : OPTION GENERALE S6				
49HU04LG	OPTION GENERALE 3	6	2	≥ 72
1 cours obligatoire	49HE04LG - Linguistique de terrain	3	1	24
1 cours au choix, différent de l'UE3	49HE10LG - Sémantique lexicale	3	1	24
	49HE06LG - Linguistique chinoise (pour sinologues)	3	1	24
<i>Autre UFR (EA, LAC, LCAO, etc.) : vérifier auprès de l'UFR concernée les horaires, places disponibles, prérequis éventuels et y faire l'inscription pédagogique dans le cours choisi (bien noter le code)</i>				
soit : MAJEURE / MINEURE S6		9	2,5	≥ 72
49HU04MM	<i>Pas d'inscription en majeure / mineure au second semestre sans avoir suivi le premier.</i>			
49HU05LT	STAGE	3	validation	-
TOTAL semestre 6 :		30	10	288
TOTAL L3 :		60	20	576

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

**Licence 3 mention MIASHS : PARCOURS math-info-linguistique (MIL)
(L3SMSM-114 / L3SMSSL-614)**

UE*	Intitulé d'UE / ECUE*	ECTS	Coefficient	Volume horaire
31GS01ML : LICENCE 3 SEMESTRE 5 « MIL »				
31GU01ML	Linguistique 1	10	10	
49GE01LF	Morphologie 1	2		24
49GE03LF	Phonologie 1	2		24
49GE05LF	Grammaire du français	4		36
49GE07LF	Sémantique	2		24
31GU02MH	Probabilités de S5 MIASHS	6	6	
31GU02ML	Informatique 1	9	9	
49GE01LI	Introduction au TAL	3		24
51DE04IF	Langages et automates de S3 Info.	6		
31GU03ML	Logique Mathématique	3	3	
51DE04MT	Introduction à la logique de S3 Maths	3		
31GU05MH	LanSAD Anglais	3	3	
781TMIAN	Anglais pour Maths-Info	3		24
TOTAL semestre 5 :		30	—	
31HS01ML : LICENCE 3 SEMESTRE 6 « MIL »				
31HU01MH	Statistiques inférentielles de S6 MIASHS	4,5	4,5	
31HU01ML	Linguistique 2	8	8	
49HE02LF	Phonétique 2	2		24
49HE07LF	Pragmatique	2		24
49HE08LF	Grammaire d'unification	2		24
49HE09LF	Grammaire générative (cours donné au S5)	2		24
31HU02ML	Informatique 2	10	10	
49HE02LI	Programmation 2	3		24
49HE03LI	Algorithmique L3	3		24
49HE06LI	Projet avancé en TAL	4		—
31HU05MH	Base de données de S6 MIASHS	4,5	4,5	
31HU08MH	Enseignement Libre	3	3	
49HE01LI	Bases formelles du TAL	3		24
CODE	Autre...			
TOTAL semestre 6 :		30	—	
TOTAL L3 :		60	—	

* UE : unité d'enseignement / ECUE : élément constitutif d'unité d'enseignement

L'inscription en L1 et L2 sera effectuée au Département Sciences Exactes (SE).

L'inscription en L3 sera effectuée à l'UFR de Mathématiques : <http://www.math.univ-paris-diderot.fr/>

L'objectif principal du **parcours Mathématiques - Informatique - Linguistique (MIL) de la licence MIASHS** est d'offrir une formation exigeante mais équilibrée en mathématiques, linguistique et informatique, ce qui permet en particulier de fournir des bases solides à des étudiants s'orientant vers les métiers de l'ingénierie linguistique. En effet, ce secteur de pointe (qui couvre des applications telles que la traduction automatique, la correction orthographique et grammaticale, les moteurs de recherche sémantique, l'analyse d'opinions et de la e-réputation, la veille technologique ou la génération automatique de textes) nécessite de la part des étudiants des compétences pointues en linguistique, en mathématiques et en informatique.

Si la L3 Sciences du Langage option "Linguistique Informatique" permet à des étudiants avec un bagage plutôt en sciences humaines de s'orienter vers ce domaine, l'université Paris Diderot propose également une licence MIASHS parcours MIL, débutant dès la L1, et dont le programme est bien adapté aux métiers de l'ingénierie linguistique.

En mathématiques et en informatique, les deux premières années de la licence MIASHS apportent un bagage comparable à celui des deux premières années d'une licence de Mathématiques ou d'une classe préparatoire.

Le parcours "Mathématiques - Informatique - Linguistique" permet également d'acquérir une formation solide et complète couvrant tous les domaines fondamentaux de la linguistique (phonétique, phonologique, morphologie, syntaxe et sémantique). Cela implique à la fois des connaissances théoriques (présentation des différents courants théoriques, description des langues) mais aussi des compétences plus spécifiques par rapport aux outils mis en place pour la description et l'analyse des langues. Au niveau de la L3, le parcours aborde en outre les techniques spécifiques de traitement automatique des langues, qui s'appuient sur les trois disciplines mathématiques, informatique et linguistique.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

UE : Unité d'enseignement

ECUE : Elément constitutif d'une unité d'enseignement

Semestre 5

UE 1 : Linguistique Fondamentale 1

Cette UE introduit trois domaines principaux des sciences du langage : la *phonétique* (base de la phonation et de l'audition), la *phonologie* (analyse distributionnelle et établissement d'un système phonologique) et la *morphologie* (analyse morphologique d'un point de vue technique). Nombreuses applications sur des langues typologiquement différentes.

UE 2 : Linguistique Fondamentale 2

Cette UE comprend un ECUE de *Grammaire du français* introduisant les problèmes classiques de la syntaxe du français dans le cadre des théories syntaxiques les plus utilisées aujourd'hui et un ECUE de *Sémantique* où sont abordés les notions fondamentales en sémantique comme l'évènement, la portée ou les quantifieurs.

UE 3 : Parcours, enseignements fondamentaux pour chaque parcours

Pour le **parcours FLE**, on aborde les aspects de la didactique d'un point de vue théorique (introduction aux différents courants méthodologiques) et pratique (TD et cours d'*initiation à une langue non connue*).

Initiation à l'enseignement du FLE 1

Journal d'apprentissage

Initiation à une langue non connue : - japonais pour l'UFRL (et LCAO chinois, coréen, vietnamien)
- russe pour l'UFR Etudes Anglophones
- vietnamien pour l'UFR LCAO (chinois, coréen, japonais)

Pour le **parcours LI**, on initie les étudiants à la *programmation* et au *Traitement automatique des langues*.

Introduction à l'informatique et à la programmation (cours du Département Sciences exactes - 51)

Introduction au TAL

Pour le **parcours LTD**, il s'agit d'une initiation à d'autres domaines de la linguistique comme l'*histoire des approches linguistiques*, la *linguistique romane*, la *linguistique chinoise*, la linguistique non indo-européenne, etc.

Linguistique romane

Histoire des approches linguistiques

1 cours au choix parmi :

Langue non indo-européenne

Acquisition du langage

UE 4 : Option générale pour chaque parcours

LanSAD, Langue pour Spécialistes d'autres Disciplines (UFR EILA)

Possibilité pour les étudiants étrangers non francophones de choisir un cours de LanSAD FLE de S5.

Linguistique de corpus

UE 5 : Ouverture Disciplinaire pour les parcours FLE et LTD

Possibilité pour les étudiants de choisir un cours disciplinaire au sein de l'UFR ou dans une autre UFR de l'établissement.

UE 5 : Option pour le parcours LI : Programmation 1

Majeure / Mineure : remplace l'UE 4. Composée de 2 ou 3 cours, la mineure peut comporter un volume horaire plus important que parcours général.

Il est nécessaire d'avoir validé les L1 et L2 dans la mineure choisie, les cours proposés étant ceux de L3 des UFR Etudes anglophones (EA) ou Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO).

Inscription pédagogique avec candidature (lettre de motivation et notes), soit avec la procédure e-candidat, soit à la rentrée, avant le 15 septembre.

Semestre 6

UE 1 : Linguistique Fondamentale 3

Approfondissement des domaines abordés lors de l'UE 1 du semestre 5. On aborde les côtés plus techniques de ces matières (phonétique acoustique, lecture de spectrogramme, théories phonologiques et morphologiques).

UE 2 : Linguistique Fondamentale 4

Cette UE comporte deux ECUE de grammaire et un approfondissement des outils de sémantique, avec une visée plus formelle.

Pragmatique
Grammaire d'unification
Grammaire générative

UE 3 : Parcours, enseignements fondamentaux pour chaque parcours

Pour le parcours FLE, on aborde les aspects de la didactique d'un point de vue théorique par des matières comme la *psycholinguistique* et en continuité avec le premier semestre, on poursuit l'*initiation à l'enseignement du FLE* d'un point de vue théorique et pratique.

Initiation à l'enseignement du FLE 2 (nouveau)
Psycholinguistique
Sociolinguistique

Pour le parcours LI, les étudiants continuent à suivre un cours de *programmation* mais aussi d'*algorithmique*, ainsi que de *bases formelles du Traitement automatique des langues*.

Pour le parcours LTD, les étudiants ont l'occasion d'aborder d'autres domaines comme la *psycholinguistique*, la *sociolinguistique*, la *linguistique afro-asiatique* ou la *linguistique chinoise*.

Psycholinguistique
Sociolinguistique

1 cours au choix parmi :

Sémantique lexicale
Linguistique chinoise (pour sinologues)

UE 4 : Option générale pour les parcours FLE et LTD

Linguistique de terrain initiant les étudiants aux différentes étapes mises en œuvre lors de la description linguistique.

1 cours au choix : Ouverture Disciplinaire

Possibilité pour les étudiants de choisir un cours disciplinaire au sein de l'UFR ou dans une autre UFR de l'établissement.

Possibilité pour les étudiants étrangers non francophones de choisir un cours de LanSAD FLE de S6.

UE 4 : Option générale pour le parcours LI

Pour le parcours LI, l'UE comporte une ECUE sur les *probabilités et statistiques pour la linguistique informatique* et la réalisation d'un *projet en Traitement automatique des langues*.

UE 5 : Professionnalisation pour le parcours FLE

1) Préparation au stage (présentations des organismes, rencontres avec des professionnels).

2) Stage* d'observation de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'une école, d'une école de langue, d'un laboratoire de recherche ou d'une entreprise, en relation avec la linguistique, selon le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation).

UE 5 : STAGE pour les parcours LI et LTD

Stage* de 30 à 60 heures à effectuer auprès d'un laboratoire de recherche ou d'une entreprise, en relation avec la linguistique, selon le projet personnel et professionnel de l'étudiant (validation).

* Remplir la convention de stage en ligne (obligatoire) sur le site de l'université.

Majeure / Mineure :

Pas d'inscription au semestre 6 sans avoir effectué le semestre 5, le niveau de langue requis étant celui de L3 S6.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS DE LINGUISTIQUE

49GE01LG - Acquisition du langage :

Objectifs : Comprendre les concepts fondamentaux du domaine.

Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer. Comprendre les problèmes inhérents à l'acquisition du lexique et caractériser les stratégies que les enfants utilisent pour l'acquérir. Acquérir des connaissances sur différentes hypothèses portant sur l'initialisation de la syntaxe.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à l'acquisition du langage. Les aspects ci-dessous seront traités :

- hypothèses générales sur l'acquisition du langage,
- développement de la perception (la capacité à distinguer des langues ; l'acquisition des contrastes phonémiques de la langue maternelle),
- développement de la production (le babillage, les premiers mots),
- acquisition du lexique (l'initialisation phonologique du lexique),
- initialisation de la syntaxe.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

De Boysson-Bardies, B. 1996. Comment la parole vient aux enfants. Paris : Ed. Odile Jacob.

Crain, S. & Lillo-Martin, D. 1999. An introduction to linguistic theory and language acquisition, Oxford : Blackwell Publishers.

Guasti, M. T. 2002. Language Acquisition : The Growth of Grammar. Cambridge, MA : MIT Press.

Kail, M. & Fayol, M. 2000. L'Acquisition du langage, tome 1 : Le langage en émergence, de la naissance à trois ans, Paris : Presses Universitaires de France.

49HE03LI - Algorithmique : La conception de programmes informatiques de qualité nécessite aussi bien un travail sur l'organisation des actions, leur contrôle (algorithmique) qu'un travail sur les données : leur mode de codage, de stockage, etc. (structures de données). L'objectif du cours est d'aborder ces deux aspects de la conception, en étudiant les grandes classes de problèmes identifiés et leurs solutions. Complexité, Structures linéaires (Tableaux, Piles, Files), Arbres.

49HE01LI - Bases formelles du TAL : Premiers éléments mathématiques et informatiques nécessaires pour les approches formelles du TAL, avec une insistance particulière sur la théorie des langages formels. Automates, Grammaires, Expressions Régulières. L'essentiel du cours porte sur les automates à nombre fini d'états : utilisation pratique et algorithmes de transformation. Voir le polycopié : www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~amsili/Perm/polyLangagesRationnels_2013_1.8.pdf

49GE05LF - Grammaire du français : Cet enseignement est une introduction à la syntaxe et en particulier à la syntaxe du français. Nous aborderons les notions syntaxiques de base telles que les catégories, les syntagmes, les fonctions grammaticales et la phrase. Nous traiterons également des sujets plus spécifiques comme les pronoms personnels, les phrases clivées, l'inversion du sujet, les différents types de phrases interrogatives, les verbes pronominaux.

49HE08LF - Grammaires d'unification (remplace 49HE05LF - Formalismes syntaxiques) : Cet enseignement présente les Grammaires d'Unification : leur traits spécifiques et leur positionnement par rapport à la grammaire générative-transformationnelle. Nous nous focalisons ensuite plus particulièrement sur une de ces grammaires : la Grammaire Lexicale Fonctionnelle (LFG). Nous présentons les motivations essentielles de ce modèle, ses concepts clés et son fonctionnement à partir de phénomènes observés dans la langue française (ou dans d'autres langues), comme le contrôle, l'extraction ou les alternances syntaxiques.

49HE09LF - Grammaire générative (remplace 49HE06LF - Théories syntaxiques) : Introduire les outils fondamentaux de la grammaire générative et certains de ses domaines d'application

Bibliographie :

Adger, d. (2003). *Core syntax : a Minimalist approach*. OUP

Haegeman, I. (2005), *Thinking syntactically : a guide to argumentation and analysis*, Blackwell

Pollock, J.Y (1998), *Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, PUF

49GE02LG - Histoire des approches linguistiques : Présentation des différentes phases de l'analyse du langage à partir de l'Antiquité gréco-latine. Étude des modèles de description. L'importance de l'analyse en parties du discours et en 'accidents' (catégories linguistiques). Un choix de textes sera proposé à la lecture.

Bibliographie : Colombat, Bernard ; Fournier, Jean-Marie ; Puech, Christian (2010) *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck (collection « 50 questions »).

51AE01IF - Initiation à la programmation : Initiation à l'informatique destinée à des débutants, et comprenant, au niveau initiation, l'étude des systèmes d'exploitation, des méthodes de codage, de la programmation impérative et objet. Pour ce cours, faire l'inscription pédagogique (obligatoire) au **Département Sciences Exactes**, Bâtiment Condorcet 1^{er} étage. *L3 LI uniquement*.

49GE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 1 : Introduction au statut du français dans le monde et au FLE en tant qu'institution. Aspects didactiques : caractérisation des grands courants méthodologiques et de leurs évolutions historiques. Relations avec la linguistique et les autres disciplines de référence. Etude de quelques questions spécifiques (compétences, production/reconnaissance, écrit/oral, identification des besoins, contenus, progression, évaluation, etc.). Le TD sera purement pratique : analyse de manuels et autres matériels didactiques et conception d'activités pédagogiques pour la classe de langue.

49HE01FE - Initiation à l'enseignement du FLE 2 : Ce cours fait suite à l'initiation à l'enseignement du FLE, enseigné au cours du 1^{er} semestre. Il a pour objectif de donner une culture à la fois théorique et pratique en didactique du français langue étrangère : Réfléchir à l'enseignement des langues et ses méthodes. Développer un savoir-faire pédagogique adapté aux différentes situations d'enseignement / apprentissage. Développer la capacité de construire des matériels pédagogiques appropriés à différents contextes d'apprentissage : lexique, culture, phonétique... Réfléchir à la gestion du processus d'évaluation en classe de FLE.

Différentes activités seront développées en cours : réflexions théoriques sur des notions et des concepts, commentaires critiques de lectures, analyse de manuels et de supports pédagogiques, élaboration d'activités

Contrôle continu : Au-delà de trois absences, les étudiants inscrits en contrôle continu seront automatiquement évalués à la deuxième session (en juin). Modalités : Deux devoirs sur table, un journal d'apprentissage ou une fiche pédagogique à rendre. L'assiduité et la participation aux cours seront prises en considération.

Initiation à une langue non connue : Mise en situation d'apprenant dans un cours de langue, selon le cursus d'origine de l'étudiant.

- pour l'UFRL (ou LCAO chinois, coréen, vietnamien) : 49GE03LG - Japonais

Ce cours est une initiation à la langue japonaise orale et écrite en tant que L2. Il s'adresse à un public de grands débutants et vise l'apprentissage de compétences de niveau A1. Le but principal est de mettre l'étudiant en situation d'apprentissage d'une langue non connue, et de faire face aux besoins et difficultés des apprenants d'une langue seconde. Ce cours est directement mis en relation avec le journal d'apprentissage (responsable Guillaume Fon Sing).

- pour Etudes anglophones : 41GE01RU - Russe

- pour LCAO (chinois, coréen, japonais) : 44AE02LV - Phonétique du vietnamien

49GE01LI - Introduction au TAL : Ce cours a pour but de donner un aperçu des applications du TAL, de décrire les difficultés rencontrées et présenter les techniques usuellement employées pour les surmonter. Contenu du cours : aperçu des applications du TAL (traduction automatique, recherche d'informations, corrections orthographique et grammaticale, reconnaissance et synthèse de la parole), principales étapes du TAL (désambiguation morphologique, analyse syntaxique, analyse sémantique, analyse discursive, génération), principaux concepts linguistiques (phonèmes, morphèmes, mots, constituants, dépendances), outils formels (expressions régulières, grammaire hors contexte, automates finis et à piles), méthodes probabilistes (modèle de Markov, grammaire hors contexte probabiliste, classifieur).

49GE04LG - Langue non indo-européenne

49GE01LA - LanSAD : langue au choix : voir page 9.

49HE10LG - Sémantique lexicale : Cet enseignement traitera de la sémantique des éléments lexicaux contenus dans le lexique, c'est-à-dire dans l'ensemble des mots d'une langue donnée et offrira une introduction aux notions et concepts utilisés pour l'organisation des mots. Après avoir couvert les thèmes fondamentaux de la sémantique lexicale, tels que les relations lexicales et la polysémie, le cours passe en revue les types de signification représentés par les différentes classes de mots.

Bibliographie : *Murphy 2010 Lexical meaning*

44IE05LC - Linguistique chinoise (pour sinologues) : UFR LCAO

49GE06LF - Linguistique de corpus : Ce cours présente différentes méthodes pour recueillir et analyser des données attestées pour un phénomène linguistique. Les TP seront consacrés à l'utilisation et la recherche dans différents corpus, annotés de manière diverses.

49HE04LG - Linguistique de terrain : Ce cours est une initiation à la linguistique de terrain, la question centrale étant la suivante : comment étudie-t-on une langue sur le terrain auprès de locuteurs natifs ?

L'objectif est double.

Premièrement, il s'agira de connaître les techniques d'investigation utilisées dans trois domaines distincts : la phonétique / phonologie, la morphosyntaxe et la sociolinguistique.

Deuxièmement, il s'agira de vous familiariser avec le travail de description linguistique de langues non connues (ou peu connues). Pour cela, nous étudierons des données à partir de corpus et dans l'idéal, nous mènerons également des enquêtes sur une langue rare, grâce à un informateur en classe.

49GE05LG - Linguistique romane : Le cours est consacré aux processus fondamentaux qui ont déterminé l'évolution du latin vers les langues "romanes" / "néo-latines" (espagnol, italien, portugais, roumain, français...). Après un rappel rapide du cadre historique qui a conditionné l'apparition de ces langues et à côté de quelques indications sur les évolutions morphologiques, syntaxiques et lexicales majeures, la priorité sera mise sur les processus phonétiques / phonologiques. On s'intéressera d'abord à la question centrale de l'accent, puis aux évolutions vocaliques, en position tonique et dans les positions atones, enfin aux évolutions consonantiques les plus importantes. On insistera sur le caractère régulier des lois phonétiques que l'on observe dans ces faits diachroniques.

Nota : la connaissance du latin n'est pas un pré-requis ; les points à connaître sont précisés dans le cadre du cours.

49GE01LF - Morphologie 1 et 49HE01LF - Morphologie 2 : Cet enseignement vise à faire découvrir les notions de base essentielles en morphologie. Il traite des concepts fondamentaux dans l'étude de la structure des mots. Nous examinerons les outils de base pour l'analyse morphologique à travers des exemples tirés de langues diverses, d'un point de vue technique tout en tenant compte de son incidence d'un point de vue théorique.

Morphologie = (1) étude de la structure interne des mots et des règles qui régissent cette structure ; (2) étude de la co-variation systématique dans la forme et le sens des mots ; (3) « ... se préoccupe surtout de la forme des mots, dans leurs différents emplois et constructions, et de la part d'interprétation liée à cette forme même » (Hélène Huot, *La morphologie, Forme et sens des mots du français*. Paris, Armand Colin (2^e édition), 2006)

49HE02FE - Morphologie et syntaxe pour le FLE :

Objectifs : Développer la capacité d'observation et d'analyse de données linguistiques ; Acquérir des instruments d'analyse permettant de comprendre les régularités de la langue ; Acquérir des notions fondamentales en morphologie et en syntaxe.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à la syntaxe et à la morphologie. Il portera plus particulièrement sur le français mais traitera aussi des données issues d'autres langues.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

Auchlin, A. & J. Moeschler 2012. *Introduction à la linguistique contemporaine*. Paris : Armand Colin (3^{ème} édition).

Booij Geert, B. 2012. The Grammar of Words, An Introduction to Linguistic Morphology. Oxford : Oxford University Press, Oxford textbooks in linguistics (3ème édition).
Carnie, A. 2007. Syntax – A Generative Introduction. Second Edition. Oxford : Basil Blackwell.
Fradin, B. 2003. Nouvelles approches en morphologie. Paris : PUF.
Gardes-Tamine J. 2002. La grammaire. Tome 1, Phonologie, morphologie, lexicologie. Paris : Armand Colin.
Gardes-Tamine J. 2002. La grammaire. Tome 2, Syntaxe. Paris : Armand Colin.
Garric, N. 2013. Introduction à la linguistique. Paris : Hachette.
Huot, H. 2001. La morphologie. Paris : Armand Colin.
Matthews, P. H. 1991. Morphology. Cambridge : Cambridge University Press.
Pollock, J.-Y. 1997. Langage et cognition. Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative. Paris : PUF.
Radford, A., M. Atkinson, D. Britain, H. Clahsen, & A. Spencer 1999. Linguistics - An introduction. Cambridge : Cambridge University Press.

49GE02LF - Phonétique 1 : Ce cours est un voyage autour du monde, un aperçu de la variété phonétique des sons trouvés dans les 5.000 à 6.000 langues connues et décrites jusqu'à présent. L'objectif est de faire une analyse systématique de la structure phonétique et phonologique de plusieurs de ces langues.

49HE02LF - Phonétique 2 : En approfondissement du cours Phonétique 1 du premier semestre, nous aborderons les bases de phonétique acoustique : compréhension du signal de parole, lecture de spectrogrammes, analyse et synthèse de la parole. Nous verrons également les liens entre phonétique et domaines connexes (linguistique, télécommunications, pathologie du langage et de la parole, etc.).

49GE03LF - Phonologie 1

49HE03LF - Phonologie 2 : A partir d'exemples concrets pris dans des langues très diverses, on considère les processus fondamentaux en phonologie (assimilations, affaiblissements / renforcements, syncopes, épenthèses, abrègements / allongements, etc.). Le cours vise d'abord à familiariser avec les principes de la "phonologie générative" (Chomsky & Halle 1968) et à la façon dont on peut rendre compte dans ce cadre des processus en question. Dans un deuxième temps, on montrera les limites et insuffisances de cette approche dans sa version initiale : en particulier on mettra en évidence la nécessité d'une théorie syllabique stricte.

49HE07LF - Pragmatique : Ce cours est une introduction au programme de recherche de la pragmatique. On y présentera de manière introductive les grands domaines d'investigation de la pragmatique (indexicalité et dépendance au contexte, reconnaissance des intentions, actes de langage) pour tenter une définition du domaine. On s'intéressera dans un second temps à l'interface entre pragmatique et sémantique, en étudiant de façon approfondie deux phénomènes qui se situent à cette interface : les présuppositions, et les implicatures conversationnelles.

49HE08LG - Préparation au stage (pour L3 FLE)

49HE04LI - Probabilités et statistiques pour la linguistique informatique : Le cours a pour but de familiariser les étudiants avec les concepts mathématiques d'analyse combinatoire, probabilité et statistique descriptive, en alternant cours et exercices pratiques. L'accent est mis sur l'utilité de ces concepts en linguistique et en traitement automatique des langues. Programme indicatif : Méthodes sur corpus en TAL et en linguistique (cadre général et motivations), Analyse combinatoire, Calcul des probabilités, Variables aléatoires, loi binomiale et loi normale, Statistiques et linguistique de corpus, Tests statistiques et estimation en TAL.

49GE02LI - Programmation 1 : Il s'agit d'un cours d'introduction à l'informatique et à la programmation pour débutants de niveau L3 linguistique informatique. On y présente quelques bases de l'informatique et de la programmation par l'intermédiaire du langage python 3. Le langage python est très utilisé en traitement automatique des langues et offre des potentialités en analyse de données

49HE02LI - Programmation 2 : Le cours est une introduction à la programmation orientée objet. Il présente les principes de la programmation objet — encapsulation des données, abstraction, polymorphisme, ... — et leur mise en œuvre dans le langage Java. Le cours est accompagné d'un projet de programmation ainsi que de séances de TP.

49HE05LI - Projet en TAL : Réalisation en groupe d'un projet comportant une partie linguistique et une partie informatique (en Java ou en python). Le projet peut être choisi dans une liste proposée par l'équipe pédagogique ou être élaboré par les étudiants eux-mêmes (sous le contrôle de l'encadrant). Les projets doivent impérativement permettre un travail de développement informatique collaboratif. Ils donnent lieu à une pré-soutenance en février-mars, puis à une soutenance publique en mai ou en juin. Un rapport d'au moins une vingtaine de pages doit aussi être rédigé.

49HE02LG - Psycholinguistique :

Objectifs : Comprendre les concepts fondamentaux du domaine ainsi que quelques méthodes expérimentales utilisées dans l'étude des processus langagiers. Comprendre et modéliser les mécanismes essentiels sous-jacents à la compréhension et à la production de la parole. Acquérir des connaissances sur différents modèles de traitement syntaxique. Comprendre les mécanismes centraux intervenant dans la lecture et dans son apprentissage. Comprendre et caractériser les étapes initiales du développement linguistique de l'enfant (perception et production) ainsi que les hypothèses avancées pour les expliquer.

Descriptif : Ce cours correspond à une introduction à la psycholinguistique et portera essentiellement sur deux domaines de la discipline – la production et la compréhension du langage. Les étudiants seront également initiés au domaine de l'acquisition du langage. En particulier, les aspects ci-dessous seront traités :

- (i) objet et méthodes de la psycholinguistique,
- (ii) les mécanismes sous-jacents à la production et à la compréhension de la parole et leur modélisation,
- (iii) le traitement des phrases,
- (iv) la lecture et son apprentissage,
- (v) les étapes initiales du développement du langage,
- (vi) acquisition de L1 et l'acquisition de L2 – similitudes et différences.

Modalités de contrôle des connaissances : questions de cours.

Bibliographie fondamentale :

Caron, J. 1989. Précis de psycholinguistique. Paris : PUF.
Dehaene, S. 2011. Apprendre à lire – Des sciences cognitives à la salle de classe. Paris : Odile Jacob.

Dehaene, S. 2007. Les neurones de la lecture. Paris : Odile Jacob.
de Boysson Bardies, B. 1996. Comment la parole vient aux enfants. Paris : Ed. Odile Jacob.
Guasti, M. T. 2002. Language Acquisition : The Growth of Grammar. Cambridge, MA : MIT Press.
Menn, L. 2011. Psycholinguistics : Introduction and Applications. San Diego, Oxford, Brisbane : Plural Publishing.
Kess, J. F. 1992. Psycholinguistics : Psychology, Linguistics and the Study of Natural Language. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins.
Traxler, M. J. & M. A. Gernsbacher (eds) 2006. Handbook of Psycholinguistics. Amsterdam, Boston : Elsevier.
Traxler, M. J. 2012. Introduction to Psycholinguistics. Malden, Oxford : Wiley-Blackwell.

49GE07LF - Sémantique : La sémantique est la branche de la linguistique qui est concernée par l'étude du sens communiqué au moyen de la langue. Ce cours offre une introduction à la problématique propre à la sémantique : il s'agira des notions fondamentales comme celle de la signification d'une phrase et de sa vérité dans une situation d'énonciation. Nous allons aborder l'étude du sens de différents objets linguistiques, à savoir la phrase, les groupes, notamment les groupes nominaux et verbaux, et les mots. Parmi les notions importantes qui seront couvertes, on peut mentionner celles de situation, d'événement et de rôle thématique, celles de référence, de définitude et de quantification, et encore celles de l'information véhiculée par les expressions ou contribué par le contexte d'emploi, que l'on trouve à l'interface avec la pragmatique.

Bibliographie : Saeed 2009 *Semantics*

49HE03LG - Sociolinguistique : Ce cours abordera diverses facettes de la dimension sociale du langage : les fonctions du langage, la question de la norme, de la variation et du changement linguistiques, le lien entre langue et identité sociale, le statut des langues, le plurilinguisme et le contact des langues, la planification linguistique. Il sera demandé aux étudiants de mener une enquête basique selon les méthodes de la sociolinguistique.

49HE06LF - Théories syntaxiques : L'objectif est d'introduire avant tout la nécessité, et ensuite les notions de base de la syntaxe générative. On partira donc d'une discussion des limites de la grammaire traditionnelle scolaire, discutant en détails concepts centraux tels que catégorie du discours, constituant, sujet, temps, subordination etc., et on procèdera systématiquement à remplacer les définitions traditionnelles dont on aura vu les défauts par de nouvelles définitions à la fois explicites et valides du point de vue interlinguistique.

49HE09LG - Stage pour L3 FLE : Voir page 19.

49HU05LI - Stage pour L3 LI : Voir page 19.

49HU05TL - Stage pour L3 LTE : Voir page 19.

CONTACTS

Adresse postale :

Université Paris Diderot - Paris 7

UFR de Linguistique

Case courrier 7003

75205 Paris Cedex 13

Adresse géographique :

UFR de Linguistique - Campus Paris Rive Gauche

Bâtiment Olympe de Gouges

Place Paul Ricœur - 75013 PARIS

Scolarité : 5^{ème} étage - Bureau 535

Toutes les informations concernant l'UFR de Linguistique sont mises à jour en ligne :

<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/>

SCOLARITÉ

Armelle COLLOT

Tél. : 01 57 27 56 88

[scolarite\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:scolarite[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

Marie-France LE GALL

Tél. : 01 57 27 57 55

[scolarite_lm\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:scolarite_lm[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

Fax : 01 57 27 57 81

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA LICENCE SDL FLE

Guillaume FON SING

Bureau 563

[guillaume.fonsing\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:guillaume.fonsing[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA LICENCE SDL LTD

Hi Yon YOO

Bureau 522

[yoo\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:yoo[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

Lisa BRUNETTI

Bureau 539

[lisa.brunetti\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:lisa.brunetti[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA LICENCE SDL LI

Benoît CRABBÉ

Bureau 642

[benoit.crabbe\[at\]linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:benoit.crabbe[at]linguist.univ-paris-diderot.fr)

